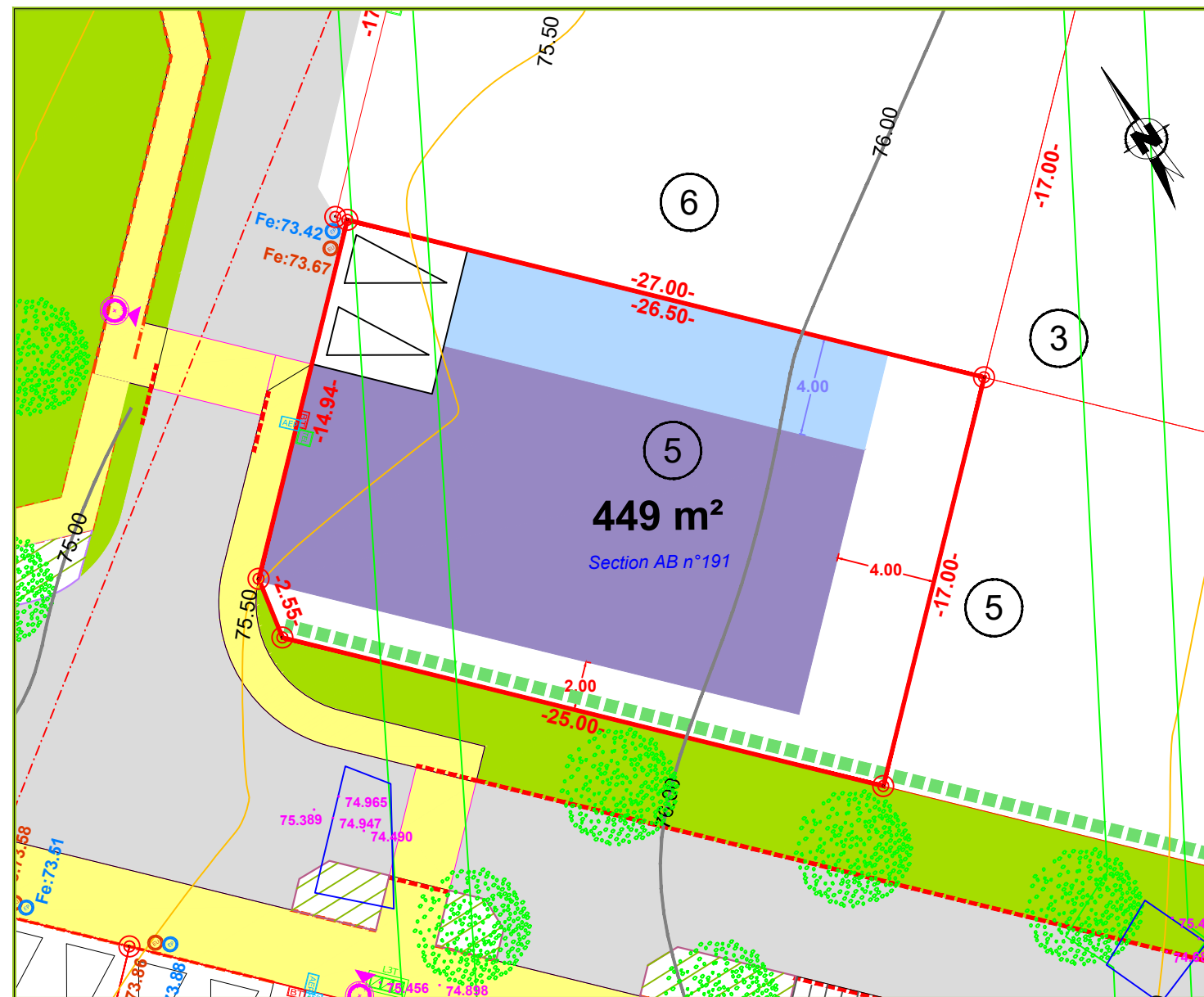


Référence cadastrale : AB n°191
Superficie : 449 m²
Surface de plancher 160 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0004
délivré le 26 mars 2021
rectifié le 16 Juillet 2021



Localisation du lot



Echelle : 1/250

Légende

périmètre de l'opération	limite de lot	cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres)	Réseau électrique
haie sur talus existante conservée	numéro de lot et surface	zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faitage	Coffret Cibe
haie sur talus - plantation à charge aménageur	accès à la parcelle obligatoire surface minimale: 6 m de large 5 m de profondeur, non clos, non couvert	FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE	Réseau d'adduction d'eau potable
portion de haie existante supprimée	accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle	Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur	Citerneaux
voie en revêtement de type enrobé	distance périmétrique	LIMITES PARCELLAIRES	Réseau de télécommunications
espace partagé en revêtement différencié	distance de retrait entre piquet bois et borne OGE	obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur	Réseau d'éclairage public
trottoir en revêtement de type enrobé	cote de recul minimal imposé par rapport à la limite parcellaire (en mètres)	haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur	Réseau d'eau pluviale
place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen	zone de constructibilité sans limitation de hauteur	application cadastrale	Boîte de branchement EP
aire de présentation des ordures ménagères	Cotation voirie projet	Borne retrouvée	Assainissement d'eaux usées
espace vert engazonné		Borne OGE posée le 08/09/2022	Signe d'appartenance
espace vert planté d'une végétation arbustive		Piquet bois	Altitude imposée du rez-de-chaussée projeté
arbres à planter: arbre de haute tige de taille moyenne			
arbres à planter: arbre de type cépée			

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition...
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le règlement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69

Aménageur
Foncim

34, Grande Rue
14 123 FLEURY-SUR-ORNE
Tél : 02.31.38.94.94
Mail : terrains@foncim.fr

Paysagiste Concepteur

Mélanie LAÏNÉ
22, Passage d'Escoville
14 000 CAEN
Tél : 02.31.24.83.39.

V.R.D.

Servicad Ingénieurs Conseils
61, rue Charles de Coulomb
14 120 MONDEVILLE
Tél : 02.31.52.53.62.

Géomètre-Expert

Cabinet Philippe CAVOIT
1, rue François COULET - BP 47 407
14 404 BAYEUX CEDEX